

FASEG

Professeurs:

- **Dr GUEDJE Ludovic**
- **Dr LASSEHIN C. Bienvenu**

Première session

Durée : 2 heures

Epreuve de droit des affaires

Licence 2 / Economie (APD et Eco. Appli.)

L'épreuve comprend deux parties toutes obligatoires

I) Définir :

-Crédit-bail - Caution - Commerçant - Licenciement - Acte de commerce

II) Cas pratique

AKOUA, Cocou, KOUAMI, BENITA tous sortis diplômés d'une grande école de commerce, ont créé en 2001, à Cotonou, une société commerciale.

BENITA quitta le pays peu de temps après la création de ladite société. AKOUA, Cocou, KOUAMI décident d'avoir pour associé son garçon de 16ans.

A un moment donné de la vie sociale, ils décident d'installer une usine de fabrication de tomate. Ils s'adressent à une banque de la place pour un prêt de FCFA 200.000.000. Le prêt leur fut accordé bien sûr avec le soutien de leur ami Magloire qui accepta de s'engager à leurs côtés.

Avec ce soutien financier de la banque appuyé par Magloire, les affaires marchent.

Abel le gérant de la société recrute en 2009 une opératrice de saisie pour une durée de deux ans. Aux termes dudit contrat, possibilité est laissée à chacune des parties de rompre le contrat de travail, à tout moment après préavis.

Questions

- 1 Quel est le sort de cette société après le départ de BENITA?
- 2) Quel type de société leur conseillerez-vous avec l'héritier de 16 ans comme associé ?
- 3) Quelle est la qualification juridique du contrat liant la banque, les associés et l'ami Magloire ?
- 4) Dites la nature juridique de ce contrat de travail.

Bonne chance !